



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet
Service de la coordination des affaires parisiennes
Bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°
FIXANT LES DATES ET LIEU DE DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE
À L'OCCASION DES ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 20 et 27 JUIN 2021

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris,
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Vu le Code électoral, et notamment les articles L.350, L.351 et R.183 ;

Vu la loi n°2021-191 du 22 février 2021 portant report, de mars à juin 2021, du renouvellement général des conseils départementaux, des conseils régionaux et des assemblées de Corse, de Guyane et de Martinique ;

Vu le décret n° 2021-483 du 21 avril 2021 fixant la date de l'élection des conseillers départementaux, des conseillers régionaux, des conseillers à l'Assemblée de Corse, des conseillers à l'assemblée de Guyane et des conseillers à l'assemblée de Martinique ;

Sur la proposition de la préfète, directrice de cabinet de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Les déclarations de candidature aux élections régionales des 20 et 27 juin 2021 doivent être déposées à la préfecture de Paris au 5, Rue Leblanc, 75015 Paris pour :

- **le 1^{er} tour de scrutin** : du lundi 10 mai à 8 heures au lundi 17 mai à 12 heures;

- **le 2^d tour de scrutin** : le mardi 22 juin 2021, de 9 heures à 18 heures.

Article 2 : Il sera procédé, le 17 mai à 12h30, au tirage au sort déterminant l'ordre de présentation des listes et des panneaux d'affichage électoraux

Article 3 : La préfète, directrice de cabinet de la préfecture de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris et de la préfecture de police, accessible sur le site internet de la préfecture de Paris (www.prefectures-regions.gouv.fr).

Fait à Paris, le 26 avril 2021

Le Préfet,

Le préfet de la Région d'Île-de-France,

Préfet de Paris

SIGNÉ

Marc GUILLAUME